

Etaient présents : Muriel BATAILLE, Annick BUISSON, Gérard CORGNAC, Frédéric CUILLERIER, Marie-Paule DUMINIL, Jean-Pierre DURAND, Patrick ECHEGUT, Bernard ESPUGNA, Yves FROISSART, Dominique LORCET et Astrid REYT.

Étaient excusés : Anita BENIER, Thierry BRACQUEMOND, Edith CHARDON, Laurence CHEVOLOT, Bertrand HAUCHECORNE, Elisabeth MANCHEC et Bruno VIVIER

### Ordre du jour :

1. PCAET et « Watty à l'école » (point sur la démarche)
2. LIFE let's go for climate
3. Programme LEADER (convention et comité de programmation)
4. Biodiversité : diagnostic de biodiversité agricole, résidence d'artiste, BiodiverCiné 2023
5. Contrat Régional de Solidarité Territoriale
6. Questions diverses (site internet)

Monsieur le Président informe que le rendez-vous de négociation du CRST du 7 septembre avec Dominique ROULLET s'est très bien passé et a rendu possible un accord entre la Région et le territoire. Il constate que la Région a progressé sur le financement des pistes cyclables pour les territoires inclus dans un EPCI qui a pris la compétence AOM. Désormais, le CRST finance les pistes cyclables à 50% pour tout le monde. En revanche, Monsieur le Président note que les 60 000 € de crédits de fonctionnement initialement fléchés par le PETR pour financer une étude mobilité ont été retirés par la Région.

M. Durand constate que l'aide régionale à l'achat de vélo électrique ne s'adresse pas aux habitants des territoires ayant pris la compétence AOM.

M. le Président précise que les porteurs de projets peuvent dès maintenant se rapprocher du PETR pour monter des dossiers de demande de subvention. En effet, le CRST sera voté en « commission permanente régionale » du 24 novembre. Préalablement, le CRST devra avoir été présenté aux membres de la « 5<sup>ème</sup> commission » ; laquelle se réunira le jeudi 23 novembre après-midi (heure non définie pour le moment).

M. le Président informe que, compte tenu du Congrès des maires, il ne pourra pas représenter le territoire lors de cette présentation à la 5<sup>ème</sup> commission et invite ses homologues à le remplacer.

### **1. PCAET et « Watty à l'école » (point sur la démarche)**

#### PCAET

Monsieur le Président rappelle que la tenue du séminaire de lancement du 7 juin a réuni plus de 35 personnes au Bardon et précise que le diagnostic est en cours de finalisation par BL Evolution. En parallèle, la diffusion d'une enquête en ligne a déjà permis de recueillir 150 contributions. Le Bureau note l'intérêt de mieux communiquer sur le PCAET auprès des habitants, notamment via les réseaux sociaux.

Il est précisé que le diagnostic du PCAET sera validé lors du comité de pilotage du 13 octobre. Ensuite, l'élaboration de la stratégie passera par un atelier de co-construction (entre élus), lequel devra se tenir fin octobre début novembre pour une validation de cette stratégie en comité syndical de décembre. L'élaboration du programme d'actions se fera via deux ateliers de co-construction (élus + habitants) en janvier/février 2024. Le document sera présenté en comité syndical de mars 2024. Le Pays Loire Beauce consultera de mars à juin la Région, l'Etat et la MRAe (Mission Régionale d'Autorité environnementale). L'objectif est d'adopter le PCAET en juillet 2024.

## ❑ Watty à Pécole

Il est rappelé que ce programme de sensibilisation des élèves (maternelles et élémentaires) à la transition écologique bénéficiera à 110 classes et plus de 2 300 élèves.

Les trois interventions prévues par classe sur l'année 2022-2023 sera animé par une salariée de Loiret Nature Environnement (LNE).

Monsieur le Président précise que ce projet coûte 110 000 € HT, dont plus de 75% financé par le CEE, 24 000 € pris en charge par LEADER, 5 000 € par le Département du Loiret et un reste à charge pour le Pays Loire Beauce de 1 072 €.

## 2. LIFE let's go for climate

Monsieur le Président souligne que, à la suite des ateliers organisés en 2022-2023, 6 groupes se sont constitués en collectifs :

Nom du collectif	Objectifs
Collectif "Sensi-Carbone"	Sensibiliser/ informer le grand public sur son empreinte carbone
Collectif "Compost et Vous ?"	Promotion de compostage
Collectif "Mutualisation"	Ateliers de réparation, entraide...
Collectif « Seconde Vie »	Création d'une ressourcerie
Collectif "Covoiturage"	Promotion du covoiturage en entreprise, sécurisation aux abords des établissements scolaires
Collectif "Production d'énergie renouvelable"	Développement d'un projet photovoltaïque

Mme Duminil informe que les collectifs se sont réunis en juillet et septembre pour notamment réfléchir à la création d'une association, qui porterait la démarche LIFE à l'échelle du Pays.

En complément, les 6 collectifs vont participer à la Fête des possibles du 14 octobre à Meung avec pour objectif de faire connaître le programme et de trouver de nouveaux citoyens qui souhaitent s'impliquer dans le programme.

Mme Duminil informe que 5 binômes animent auprès des habitants des « conversations carbone » dont l'objectif est d'échanger et de débattre sur les gestes du quotidien afin de réduire son empreinte carbone (*actuellement de 9 tonnes par habitant et par an ; l'objectif est d'arriver à 2 tonnes par habitant et par an pour atteindre la neutralité carbone en 2050*).

Les cycles ont des difficultés à se mettre en place, notamment par manque de participants. Un cycle de conversations a déjà été organisé par le binôme de Saint Ay. Le Bureau souhaite que les réseaux sociaux et les communes puissent diffuser l'information auprès des habitants.

L'agent de développement évoque également le fait de réfléchir à la mise en place d'un accompagnement par l'Association Énergie Partagée sur les prochaines années, accompagnement qui pourrait être notamment financé par A VOS ID et le programme LEADER 2023-2027.

### 3. Programme LEADER (convention et comité de programmation)

Monsieur le Président rappelle les 4 axes de la stratégie LEADER 2023-2027 : biodiversité et changement climatique (axe I), sobriété énergétique et production d'énergies renouvelables (axe II), culture, agriculture et tourisme (axe III) et animation et fonctionnement (axe IV).

Monsieur Pavlos Foussekis informe de la nécessité de délibérer lors du prochain comité syndical pour valider la convention et la maquette financière et acter la composition du comité de programmation.

La maquette financière suivante est proposée et validée par les membres du Bureau ; elle respecte les équilibres actés lors de la candidature et tient compte de l'enveloppe allouée par la Région au GAL Loire Beauce :

Fiches actions	Intitulée	%	FEADER (Enveloppe obtenue)
1	Restaurer et gérer les écosystèmes dans leur diversité	20%	167 400 €
2	Favoriser le développement de filières locales environnementales	15%	125 550 €
3	Développer la sobriété énergétique et les énergies renouvelables en faveur d'une transition décarbonée	15%	125 550 €
4	Culture de proximité et participation citoyenne en faveur des transitions durables et rurales	10%	83 700 €
5	Valoriser le terroir par l'alimentation locale et le tourisme durable	10%	83 700 €
6	Coopération en région Centre Val de Loire	5%	41 850 €
7	Coopération nationale et internationale		
8	Animation et fonctionnement du GAL	25%	209 250 €
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>837 000 €</b>

M. Foussekis informe de la nécessité de renouveler les membres du Comité de programmation. En effet, certains (présents depuis 2014) ne viennent plus aux réunions ou ne souhaitent plus y participer. Une recensement des intentions de chacun a été réalisé durant l'été.

Au final, en tenant compte des départs, le comité de programmation est actuellement composé d'une majorité de titulaires publics par rapport aux privés (8 titulaires publics et 7 titulaires privés). Or les règles de fonctionnement LEADER imposent que les membres privés soient majoritaires. Par conséquent, le Bureau décide de proposer à certains membres suppléants privés de devenir titulaires. Il s'agira alors d'identifier quelques suppléants privés.

Dans l'hypothèse où des places resteraient vacantes, il conviendra alors de proposer aux membres du Conseil de développement de devenir membres suppléant privés du Comité de programmation.

#### 4. Biodiversité : diagnostic de biodiversité agricole, résidence d'artiste, BiodiverCiné

---

##### ❑ Stratégie biodiversité

Monsieur le Président rappelle les axes de la stratégie biodiversité 2020-2030 :

- Améliorer nos connaissances
- Mener des actions de renforcement
- Faire connaître la biodiversité et ses enjeux auprès d'un large public
- Animation de la stratégie

Il informe qu'un courrier va être envoyé à l'ensemble des élus dans le but de faire le point sur cette stratégie et d'imaginer ensemble les prochaines actions à mener.

##### ❑ BiodiverCiné 2023

Monsieur Foussekis informe que la 3<sup>ème</sup> édition du festival aura lieu le jeudi 2 novembre à Lailly-en-Val, le mercredi 8 novembre à Cercottes et le vendredi 12 janvier à Beauce la Romaine.

##### ❑ Diagnostics de biodiversité agricole

Une réunion de rendu des diagnostics se tiendra le jeudi 12 octobre à 14h dans les locaux du PETR Pays Loire Beauce. Le Bureau souligne la nécessité de trouver un équilibre dans les espaces agricoles entre production agricole et production énergétique.

M. le Président rappelle l'objectif d'accompagner la plantation de 100 000 arbres en 10 ans. C'est dans ce sens que la mesure 31-1 « Plantez le décor » du nouveau CRST a été créée.

Le Bureau note la nécessité d'accompagner les collectivités en matière d'aménagement des espaces verts et de plantation (guide, formation, etc.).

#### 5. Contrat Régional de Solidarité Territoriale

---

Monsieur le Président invite les membres du Bureau à présenter le projet de CRST à la « 5<sup>ème</sup> commission » de la Région Centre-Val de Loire le jeudi 23 novembre après-midi dans la mesure où il ne pourra pas être présent.

Le Bureau valide les projets suivants :

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Coût total	Dépense éligible	Tx	Subvention
E	35	Isolation de la salle des fêtes d'OLM	Beauce-la-Romaine	276 074 €	198 184 €	50%	99 000 €
E	35	Isolation du centre de loisirs	Meung-sur-Loire	1 483 334 €	550 622 €	50%	275 300 €

Le souhaite que les projets privés puissent être présentés en conseil municipal des communes où ils sont localisés avant d'être présentés en réunion de Bureau. La décision du Bureau portant sur le projet agricole présenté est différée dans l'attente d'un retour du conseil municipal.

## 6. Questions diverses (site internet)

---

### ☐ Nouveau site internet

Monsieur le Président informe que le nouveau site internet du Pays est désormais en ligne et que ses contenus seront peu à peu complétés.

### ☐ Conseil de développement (3 réunions en 2023)

Mercredi 3 mai : accueil des membres et présentation du PE' TR

Jeudi 1<sup>er</sup> juin : élection du Président, des 2 VP et avis sur le projet de CRST

Mardi 5 septembre : présentation du Patrimoscopia.fr et définition des axes de travail :

- Place l'arbre sur le territoire
- Sensibilisation des scolaires à la biodiversité
- Informations des porteurs de projets sur les aides techniques et financières existantes

Prochaine réunion : lundi 30 octobre – 18h – St-Ay

### ☐ Agenda

→ PCAET – comité de pilotage – vendredi 13 octobre 2023 – 10h-12h

→ Prochain comité syndical : mercredi 4 octobre – 19h – Sougy

→ Prochain comité de programmation : mardi 10 octobre -18h – Saint-Ay

→ BiodiverCiné :

- Lailly-en-Val : jeudi 2 novembre
- Cercottes : mercredi 8 novembre
- Beauce-la-Romaine : vendredi 12 janvier 2024

→ Signature LEADER : mardi 12 décembre (après-midi)

→ Prochain Bureau : mardi 28 novembre – 9h30

→ Comité syndical de décembre : mercredi 13 décembre (validation de la stratégie PCAET)

Le Président

Frédéric CUILLENIER



